Fiche Technique : Formation de formateurs sécurité radiologie

Objectifs de la formation

- Maîtriser les principes fondamentaux de la radioprotection et les risques liés aux rayonnements ionisants.
- Connaître la réglementation nationale et européenne applicable en milieu professionnel.
- Acquérir des techniques pédagogiques adaptées à la formation des publics exposés.
- Concevoir, animer et évaluer des sessions de formation sur mesure.
- Mesurer l'assimilation des connaissances et proposer des actions correctives.
- Déployer des démarches de prévention pérennes au sein de l'organisation.

Population cible

- Responsables HSE en charge de la radioprotection.
- Formateurs internes désignés pour sensibiliser les opérateurs exposés.
- Ingénieurs et techniciens des secteurs médical, industriel et recherche.
- Consultants en sécurité radiologique et agents de prévention.
- Tout professionnel amené à transmettre les bonnes pratiques de radioprotection.

> **Prérequis recommandé :** une connaissance de base en radioprotection ou en sécurité au travail facilite l'appropriation des contenus.

Durée de la formation

Aspect	Détail
Volume horaire	21 à 30 heures (3 à 5 jours)
Formats proposés	Présentiel, distanciel synchrone ou hybride
Méthodes	Théorie, études de cas, travaux pratiques et évaluations

Programme de la formation

Module 1 : Introduction aux substances dangereuses

Caractéristiques des substances radioactives, formes d'exposition et principes généraux de prévention.

Module 2 : Principes de radioprotection et normes réglementaires

Réglementation nationale et européenne, normes ASN et bonnes pratiques techniques.

Module 3 : Techniques pédagogiques adaptées

Méthodes interactives, supports multimédia et évaluation formative pour publics hétérogènes.

Module 4 : Conception, animation et évaluation des formations

Conception de programmes, animation de sessions et évaluation des acquis par mises en situation.

Module 5 : Études de cas et mesures correctives

Analyse de cas réels, retours d’expérience et définition de mesures correctives.
